



Parti Socialiste

www.parti-socialiste.fr

10 rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Tél : 01 45 56 77 26
Fax : 01 45 56 78 74

Monsieur Michel BOYON,
Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
Tour Mirabeau
39/43, quai André Citroën
75 739 Paris cedex16

Lundi 18 mai 2009,

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous saisir en urgence de la question de la diffusion du spot télévisé gouvernemental à propos des élections européennes du 7 juin prochain.
L'objet de ce spot, en théorie civique, est d'appeler les électeurs aux urnes pour ce scrutin.

Après avoir visionné le spot du gouvernement, plusieurs remarques s'imposent :

- Le parti pris du gouvernement est de valoriser la contribution des chefs d'Etat français dans la construction européenne pour justifier l'utilisation de l'image du président de la République Nicolas Sarkozy, alors que l'objet du vote du 7 juin est l'élection du futur Parlement européen. A l'exception de l'image furtive de Madame Veil, alors présidente du Parlement européen, le spot ne laisse figurer strictement aucune référence à l'activité des députés européens. La construction de ce clip n'a d'autre fonction que de légitimer l'apparition de Nicolas Sarkozy, président de la République.
- Le spot se conclut par deux messages mettant en valeur le G20 et la Présidence française de l'Union européenne. Outre le parti pris discutable qui consiste à hisser ces deux événements au même rang que les étapes majeures de la construction européenne (réconciliation franco-allemande, CECA, Euro, succès industriel mondial d'EADS), ces deux questions constituent l'armature du discours électoral européen de l'UMP.

Il ne s'agit à nos yeux, ni plus ni moins, que de la reprise de deux arguments des listes défendues par le président de la République comme motif pour aller voter le 7 juin, dans une publicité tout juste déguisée.

En conséquence, nous considérons que ce spot enfreint les règles d'impartialité attendues de l'Etat dans sa tâche de mobilisation civique.

C'est pourquoi, par la présente, nous demandons au Conseil supérieur de l'audiovisuel de prendre position d'une part sur le caractère partisan du message de ce spot, et d'autre part en faveur de la suspension immédiate de sa diffusion.

Veuillez recevoir, monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Benoît HAMON
Porte-parole

Jean-Christophe CAMBADELIS
Directeur de Campagne